|  |  |
| --- | --- |
| Logo ou nom | Scies à métaux à ruban |
| Principales règles de sécurité et de comportement dans notre entreprise |
|  |  |
| Principaux dangers | * Contact avec le ruban de la scie en mouvement * Projection de copeaux * Chute de pièces * Coincement des doigts dans le dispositif de serrage pneumatique * Affections cutanées dues au contact de la peau avec le fluide de coupe * Bruit occasionné par le sciage de tubes et de profilés |
| Règles de sécurité        Selon la situation    Selon la situation | * N’utiliser les scies à métaux à ruban que lorsque nous avons reçu l’instruction nécessaire, l'utilisation est interdite aux jeunes travailleurs de moins de 18 ans (exception : formation professionnelle initiale) * Porter des chaussures de sécurité et des lunettes de protection * Porter des protecteurs d’ouïe lors du sciage de tubes et de profilés * Porter si nécessaire des gants de protection lors de la manipulation de pièces à arêtes vives * Ne pas porter de vêtements amples, en particulier au niveau des manches * Fixer les pièces au moyen de dispositifs de serrage * Régler le dispositif de serrage pneumatique de telle sorte que l’espace entre la pièce et le mors de l’étau soit au maximum de 6 mm lorsque la pièce n’est pas serrée * Attendre l’arrêt complet de la machine avant de serrer ou desserrer une pièce marche * Attendre l’arrêt complet de la machine avant de procéder à des mesures, à un nettoyage ou à des réparations |
| Informations | * Voir la notice d’instructions * Liste de contrôle « Scie à métaux à ruban », [www.suva.ch/67106.f](http://www.suva.ch/67106.f) |
| Date d’établissement | Version 1.0 / 26 août 2019 |